

**DDFIP DES HAUTES-PYRENEES**

\*\*\*

**BUDGET**

\*\*\*

**Présentation générale**

**Bilan budgétaire de l'année 2013**

**Budget prévisionnel 2014**

\*\*\*

## Présentation générale

\*\*\*

### Programme 156 - Gestion fiscale et financière de l'Etat et du secteur public local

Ce programme comporte des crédits de :

- Titre 2 : dépenses de personnel
- Hors Titre 2 :
  - **Titre 3 : dépenses de fonctionnement (dotation globale de fonctionnement ou DGF)**
  - Titre 5 : dépenses d'investissement
  - Titre 6 : dépenses d'intervention

#### Gestion des crédits du titre 3

- Détermination de la DGF
  - Une part « locaux » : compte tenu de leur importance et de leur lien, non pas avec le nombre d'agents mais avec les caractéristiques du parc immobilier, ces dépenses sont déterminées sur une base réelle.
  - Une part « agents » : déterminée à partir des effectifs autorisés pour l'année et d'un forfait/agent calculé pour chaque groupe homogène de départements en fonction de la diminution des crédits imposée à la DGFIP par la loi de finances.
- Périmètre de la DGF :
  - Les dépenses de locaux : loyers, charges locatives et de copropriété, nettoyage, sécurité, entretien et maintenance des bâtiments, fluides, taxes liées aux locaux et transports de fonds,
  - Les dépenses de fonctionnement : fournitures et documentation, consommables informatiques, téléphonie, affranchissement, déplacements, imprimés, frais d'actes des huissiers de justice,
  - Les dépenses d'équipement : mobilier, véhicules, micro-informatique, matériels divers, travaux courants.
- Les dotations comportent 3 niveaux :
  - Le 1<sup>er</sup> niveau : représente la DGF de base et regroupe la plus grande part des crédits de fonctionnement  
Les crédits notifiés de 1<sup>er</sup> niveau sont mis à la disposition des directions à hauteur de 90% en début de gestion et le solde en septembre.
  - Le 2<sup>ème</sup> niveau : regroupe les crédits fléchés.  
Ces crédits sont alloués sur la base de 70% des dotations attribuées l'année précédente et mis à disposition selon les mêmes modalités que les crédits de 1<sup>er</sup> niveau. En outre, ils peuvent être ajustés, sur demande justifiée des directions, lors des révisions budgétaires.
  - Le 3<sup>ème</sup> niveau : est constitué d'abondements exceptionnels, alloués en cours d'année à partir de la réserve interrégionale.
- Calendrier budgétaire :
  - Janvier : Préparation des BOP. Examen de la soutenabilité budgétaire par le Contrôleur Budgétaire Régional (CBR). Compte-rendu de la gestion N-1.
  - Mai (sur la base d'une situation à fin avril) : compte-rendu de gestion à produire auprès du CBR et première révision budgétaire.
  - Septembre (sur la base d'une situation à fin août) : compte-rendu de gestion à produire auprès du CBR et deuxième révision budgétaire.  
Seuls les crédits de 2<sup>ème</sup> et éventuellement de 3<sup>ème</sup> niveau sont concernés par les révisions budgétaires.

CTL 13 mai 2014

- Programme créé en 2009 et placé sous la responsabilité de France Domaine. Jusqu'en 2011, il était financé par des contributions des ministères calculées au prorata des loyers budgétaires dont ils étaient redevables. Le taux appliqué était de 20% en 2011. Il permettait de financer des travaux lourds, des travaux de mise en conformité et de remise en état.
- Depuis 2012 :
  - les dotations du programme sont déconnectées des loyers budgétaires réellement facturés,
  - le coût de l'entretien préventif (maintenance), correctif et les contrôles réglementaires, pour la part relevant du propriétaire, sont désormais imputés sur ce programme. Quand elles relèvent de l'occupant, ces dépenses sont imputées sur le programme 156 (quel que soit le statut juridique du bâtiment : locatif ou domanial).
- Au 01/01/13 : la DGFIP entre dans le dispositif de déconcentration au profit des préfets de région des enveloppes du programme 309.

## Bilan budgétaire de l'année 2013

\*\*\*

### LES MOYENS

<b>PROGRAMME 156 - Titre 3</b>			
<b>Dotation globale de fonctionnement</b>			
	2012	2013	
	AE = CP	AE	CP
<b>Dotation de 1er niveau</b>	<b>1 728 115</b>	<b>1 715 338</b>	<b>1 715 338</b>
<b>Dotation de 2ème niveau</b>	<b>251 301</b>	<b>222 982</b>	<b>222 982</b>
Réserve DDG	36 830	11 675	11 675
Refacturation AGIM	-22 830	- 19 481	- 19 481
Refacturation SDNC	-1 406	- 842	- 842
Refacturation GDF	-64 957	- 89 502	- 89 502
Refacturation EDF	0	- 88 783	- 88 783
Refacturation DISI	-1 408	0	0
Abondements de fin de gestion	37 000	23 198	49 338
<b>Total dotation de 3ème niveau</b>	<b>- 16 771</b>	<b>- 163 736</b>	<b>- 137 596</b>
<b>Abondements hors DGF (RH2C)</b>	<b>21 844</b>	<b>19 691</b>	<b>19 691</b>
<b>TOTAL refacturations déduites</b>	<b>1 984 489</b>	<b>1 794 275</b>	<b>1 820 415</b>
<b>TOTAL refacturations non déduites</b>	<b>2 075 090</b>	<b>1 992 883</b>	<b>2 019 023</b>
<b>Evolution de la DGF</b>			
refacturations déduites		-190 214	-9,6%
refacturations non déduites		-164 074	-8,3%
		- 82 207	-4,1%
		-56 067	-2,7%

En 2013, la dotation globale de fonctionnement (DGF) refacturations non déduites s'est élevée à **1 992 883€** en AE et **2 019 023€** en CP, soit une diminution de 4,1% (-82 207€) des AE et 2,7% (-56 067€) des CP par rapport à 2012.

Elle comportait trois niveaux de dotation :

- **Dotation de 1er niveau : 1 715 338 €**

La réserve initiale de 3% (51 460€) a été libérée totalement.

CTL 13 mai 2014

• **Dotation de 2ème niveau : 222 982 €**

Elle regroupe des crédits fléchés qui sont libérés sur la base des estimations faites au niveau local.

Il s'agit :

- des dépenses de réseaux informatiques « Rubis » : 38 088€ (37 100€ en 2012)
- des frais de poursuite et de contentieux hors dépenses d'huissiers de justice : 34 116€ (48 737€ en 2012)
- des frais de changement de résidence : 11 635€ (15 750 € en 2012)
- des frais de déplacement au titre de la formation professionnelle (initiale et continue) : 61 765€ (72 893€ en 2012)
- des frais de déplacement des CAPistes nationaux : 2 000€ (8 000€ en 2012)
- des remises diverses sur vente de timbres accordées aux débiteurs de tabac : 52 984€ (53 661€ en 2012)
- des taxes foncières : 22 394€ (15 160 € en 2012).

• **Dotation de 3<sup>ème</sup> niveau :**

- Abondements exceptionnels alloués en cours d'année

- Réserve DDG : 11 675€ (36 830€ en 2012)
- Abondements de fin de gestion : 23 198€ en AE et 49 338€ en CP (37 000€ en 2012)

- Refacturations : 198 608€

Certaines factures sont gérées par l'administration centrale (BP2B) et donnent lieu à un règlement sur BOP de centrale. Les directions locales demeurent cependant responsables budgétairement de ces dépenses. Aussi, une compensation entre le BOP de centrale et les UO locales à hauteur de la quote-part de chaque direction est-elle effectuée.

- GDF-SUEZ : 89 502 € ( 64 957 € en 2012 )
- AGIM : 19 481 € ( 22 830 € en 2012 )
- SDNC : 842 € ( 1 406 € en 2012 )
- DISI : 0 € ( 1 408 € en 2012 )
- EDF : 88 783 € ( 0 € en 2012 )

• **Abondement budgétaire RH2C : 19 691€**

**LA DOTATION ETPT**

	2012		2013	
	Euros	ETPT	Euros	ETPT
Auxiliaires	126 000	5,25	121 440	5,06
Mancœuvres du cadastre	10 120	0,44	14 926	0,53
Heures supplémentaires	9 025		5 920	
<b>TOTAL</b>	<b>145 145</b>	<b>5,69</b>	<b>142 286</b>	<b>5,59</b>

**PROGRAMME 309 – Entretien des bâtiments de l'Etat**

2012	2013
140 607	150 000

## LES DEPENSES

### PROGRAMME 156 – Titre 3 - DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Voir tableau annexel.

#### Répartition entre dépenses de fonctionnement et dépenses d'équipement

	Refacturations non déduites			
	2012		2013	
Dépenses d'équipement	79 900	4%	71 305	4%
Dépenses de fonctionnement	1 995 190	96%	1 947 701	96%
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 075 090</b>		<b>2 019 006</b>	

Le montant des dépenses d'équipement a été réduit de 11% par rapport à 2012 (-8595€) mais leur part dans le budget global a pu être maintenue (4%).

Ainsi, la diminution globale de la DGF par rapport à 2012 (-56 067€) se répartit de la façon suivante :

- Pour 85% : diminution des dépenses d'équipement (-47 489€)
- Pour 15% : diminution des dépenses d'équipement (-8 595€)

#### ➤ Les dépenses de fonctionnement : 1 947 701€

Les quatre postes les plus importants représentent à eux seuls 63% de la totalité des crédits consommés en 2013. Leur part dans le budget global a augmenté de 2% par rapport à 2012.

	2012		2013	
Affranchissement	418 685	20%	449 660	22%
Locations immobilières	392 758	19%	391 025	19%
Fluides	201 307	10%	243 163	12%
Frais de déplacement	243 211	12%	181 149	9%
<b>Total 4 postes</b>	<b>1 255 961</b>	<b>61%</b>	<b>1 264 997</b>	<b>63%</b>
<b>Total crédits consommés</b>	<b>2 075 090</b>		<b>2 019 006</b>	

- L'affranchissement : 449 660€

Les frais d'affranchissement demeurent le poste de dépenses le plus important (22% du budget global).

Après une baisse régulière de leur montant entre 2009 et 2011 puis une augmentation de 4,7 % en 2012, ce poste enregistre une nouvelle hausse de 7,4 % (30 975€) en 2013.

Il est à noter que cette progression est en grande partie consécutive au règlement de la facture du mois de novembre grâce à un abondement de fin de gestion de 26 140€. Par conséquent treize mensualités (contre douze en 2012) ont été imputées sur les crédits 2013.

Hors facture de novembre, l'augmentation des dépenses d'affranchissement est donc de 1,15% (4 835€)

- Les locations immobilières : 391 025€

En 2013 le parc locatif de la DDFIP a légèrement diminué grâce à la résiliation des baux des archives du PGF et de l'appartement de fonction de la trésorerie d'Ossun, entraînant une baisse des loyers de 1.3%.

- Les fluides : 243 163€

Les dépenses de fluides ont augmenté de 20,8 % en 2013 en raison d'une hausse des tarifs combinée à une période de chauffage prolongée (printemps froid).

	2012	2013	
Eau	16 276	15 834	-2.7%
Gaz	90 027	106 231	+18%
Electricité	80 804	115 380	+43%
Fioul	14 200	5 718	-60%

- Les frais de déplacement : 181 149€

La réduction des frais de déplacement amorcée en 2012 (-24 787€) s'est poursuivie en 2013 (-62 62€). La part de ces dépenses dans le budget global passe ainsi à 9% ( 12% en 2012).

Le montant des indemnités de stage et de mission ont diminué respectivement de 21 344 € (-27%) et de 29 674 €(-20%).

### **LA DOTATION ETPT**

Service	Nombre de jours auxiliaires
SIP SIE	593
SIE	60
Trésoreries	1144
Direction	26
<b>Total</b>	<b>1823</b>

### **PROGRAMME 309 – ENTRETIEN DES BATIMENTS DE L'ETAT**

NATURE DE LA DEPENSE	MONTANT
Entretien préventif et contrôles réglementaires	26 500
Travaux	123 500 (1)
<b>Total</b>	<b>150 000</b>

(1) Détail des principaux travaux

Société	Nature des travaux	Site	Prix TTC
ANTIN	Réfection rampe d'accès PMR	CFP TARBES	17 895
BATIMPRO	Aménagement de l'ICE	CFP TARBES	17 667
PAGES	Sécurisation des toits	DDFIP/CFP TARBES	13 470
SCHINDLER	Boîtes à boutons ascenseurs	CFP TARBES	12 213
RODRIGUEZ	Travaux étanchéité	DDFIP	11 280
COFELY	Changement pompes de relevage	DDFIP	8 511
ANTIN	Création rampe d'accès PMR	DDFIP	8 314
GUICHOT	Mise aux normes incendie CHI	CFP TARBES	5 342
COFELY	Réparation chaudière	DDFIP	4 927
MARMER	Changement parois vitrées	DDFIP	4 136
SPIDELEC	Mise aux normes électriques	DDFIP/PGF	4 681

## BUDGET PREVISIONNEL 2014

\*\*\*

### LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT 2014

PROGRAMME 156 - Titre 3 Dotation globale de fonctionnement	
	AE=CP
<b>Dotation de 1er niveau</b>	<b>1 599 738</b>
<b>Refacturation anticipée des fluides</b>	<b>-160 457</b>
<b>Dotation de 2ème niveau</b>	<b>140 413</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 579 694</b>

Pour 2014, la dotation globale de fonctionnement s'élève à 1 579 694€.

Elle se décompose de la façon suivante :

- **Dotation de 1er niveau : 1 599 738 €**

Elle représente la DGF de base et regroupe la plus grande part des crédits de fonctionnement.

Ces crédits de 1er niveau sont mis à disposition à hauteur de 90% en début de gestion et leur solde est effectué en septembre.

Elle est en diminution de 6.7% par rapport à celle de 2013 (1 715 338€).

Une refacturation anticipée des fluides a été opérée. Elle représente 90% de la refacturation 2012, soit 160 457€.

- **Première dotation de 2ème niveau : 140 413 €**

Elle regroupe des crédits fléchés dont l'équilibre général est réalisé au niveau national.

Il s'agit :

- des dépenses de réseaux informatiques « Rubis » : 26 662€
- des frais de stage : 43 236€
- des frais de poursuite et de contentieux hors dépenses d'huissiers de justice : 23 881€
- des frais de changement de résidence : 8 145€
- des remises diverses : 37 089€
- déplacements CAPISTES nationaux : 1 400

Le budget prévisionnel présenté pour 2014 prend en compte ce contexte budgétaire particulièrement contraint.

En matière de dépenses d'équipement, priorité sera donnée à l'entretien préventif et aux contrôles réglementaires ne relevant pas du programme 309 et aux dépenses urgentes liées à la sécurité des personnes et des biens.

CTL 13 mai 2014



Nature des dépenses	Année 2013	Prévisions 2014
Fluides	64 878	61 000
Nettoyage	113 134	95 000
Imprimés	850	1 000
Fournitures	93 000	81 000
Maintenance technique	17 744	17 000
Télécommunication	70 891	43 000
Informatique fonctionnement	62 557	48 000*
Affranchissement	449 660	394 000
Locations et charges immobilières	391 025	378 000
Frais de poursuites	60 627	48 725*
Sécurité fonctionnement	103 650	101 000
Frais de déplacements	181 150	174 000*
Charges diverses de transport	19 415	19 000
Prestataires externes	68 189	49 275*
Impôts et taxes	16 950	0*
Autres dépenses	35 374	32 894
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 749 094</b>	<b>1 542 894</b>
Travaux et entretien immobiliers	41 822	20 000
Matériel logistique	3 401	2 000
Matériel informatique	24 659	12 800
Mobilier et matériel de bureau	1 423	2 000
<b>EQUIPEMENT</b>	<b>71 305</b>	<b>36 800</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 820 399</b>	<b>1 579 694</b>

\*Lignes budgétaires comportant des crédits de 2<sup>ème</sup> niveau attribués en début d'année puis ajustés lors des deux révisions budgétaires (mai et septembre)

Des réductions de coût sont attendues, principalement dans les domaines suivants :

- La téléphonie fixe : grâce à un accord cadre passé entre la DGFIP et la société SFR courant 2013 et qui sera entièrement opérationnel en 2014. La diminution annoncée des tarifs est d'environ 45%.
- Le nettoyage : par l'adhésion à un nouveau marché régional entrant en vigueur au 01/01/14. Une réduction des coûts de 30% environ est attendue.
- L'affranchissement : par la mise en œuvre de plusieurs mesures visant à rationaliser certaines prestations et dépenses suite à un audit réalisé en 2013.

#### **LA DOTATION ETPT**

	ETPT
Auxiliaires	5,5
Mancœuvres du cadastre	0,54
Heures supplémentaires	
<b>TOTAL</b>	<b>6,04</b>

#### **PROGRAMME 309 – Entretien des bâtiments de l'Etat**

Autorisations d'engagement	2014
Entretien et contrôles réglementaires	35 600
Installation d'une porte coupe-feu (PGF)	3 000
Travaux de réfection de la toiture (PGF)	12 000
<b>TOTAL</b>	<b>50 600</b>